

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 8 JUILLET 2025

Absente: Clara BIELLMANN – **Excusé :** Gérard GAY - **Secrétaire:** Gaël NGUYEN.

Ajout d'un point à l'ordre du jour : le maire sollicite l'ajout à l'ordre du jour, d'un sujet concernant le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage. Le conseil donne son accord.

Approbation du procès-verbal des séances des 20 mai et 3 juin : le procès-verbal de ces deux séances est adopté à l'unanimité des présents.

FRR : suite à l'intégration dans le dispositif France Ruralité Revitalisation, de la totalité des communes de la CdC, celle-ci a adopté une mesure d'exonération de CFE – Contribution Foncière des Entreprises - Afin que les entreprises souhaitant s'installer sur le territoire profitent pleinement du dispositif FRR, il est proposé que les communes prennent également une mesure d'exonération sur la fiscalité les concernant, à savoir la TFPB – Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties – et ce, dans les mêmes proportions et durée que pour la CFE. Cette mesure ne peut s'appliquer qu'aux locaux professionnels.

Le conseil valide cette proposition d'exonération de TFPB à hauteur de 100% pour les 5 premières années, de 75% la sixième année, de 50% la septième, et de 25% la huitième. Au-delà cette fiscalité revient à taux plein.

Parcelle ZE 73 : le maire fait un retour sur la dernière rencontre avec le porteur de projet; il ressort que le prix demandé par la commune lui convient et peut lui permettre de poursuivre ses démarches. Le conseil autorise le maire à engager la procédure de vente sur la base du prix décidé lors de la séance du 20 mai dernier.

Chasse : La France a été renvoyée devant la Cour de Justice Européenne pour non-respect d'une directive sur la chasse à la palombe. L'Association des Maires de Gironde et la Fédération des Chasseurs propose une motion de soutien à cette chasse au filet (pantes) qui est enracinée dans les traditions des départements du Sud-Ouest. A l'unanimité le conseil adopte cette motion.

Voirie : Michel LATRILLE fait une présentation de la dernière commission voirie de la CdC, détaillant succinctement les moyens, les actions, le périmètre d'intervention (entretien, réparation, création de voirie d'intérêt communautaire). Parmi les travaux importants récemment réalisés figure l'empierrement de l'exutoire à l'aval du pont du Nauton, dont le coût s'élève à 76000 € ttc.

Présentation du rapport d'activités de la CdC : le maire présente le rapport d'activités 2024 de la CdC. Le conseil prend acte de cette présentation.

CdC Siège social : Le déménagement dans les nouveaux locaux entraîne le changement de l'adresse du siège social figurant dans les statuts. Il convient donc de les modifier. Il s'agit là d'une simple formalité, mais qui nécessite l'approbation des communes membres. Le conseil valide cette modification des statuts.

SDAHGV : le maire fait part du diagnostic sur le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage et précise que les remarques éventuelles doivent être transmises avant le 15 juillet. Au vu de la taille de ce rapport, et du délai attendu pour la réponse, le conseil décide de ne pas se prononcer.

Questions Informations diverses :

Projet «HISPAFRUT Kiwi Jaune » : le maire informe le conseil des derniers échanges avec la CdC concernant ce projet. Au vu des enjeux et des incidences de ce projet, le conseil municipal souhaite pouvoir échanger avec les différents acteurs impliqués, notamment : l'entreprise portant le projet, la CdC (Agriculture et Voirie), l'ASA d'irrigation, la Régie/Syndicat d'Électricité. Le conseil charge le maire d'organiser une réunion à cet effet début septembre.

Élections municipales : le maire fait part au conseil de l'évolution des modalités de scrutin pour les élections de 2026. De plus, compte tenu du nombre d'habitants qui sera retenu, le nombre de membres du prochain conseil passera à 15.

La séance est levée à 00h13.